Repères chronologiques et frises du cycle 4

Fiche de révision CRPE · 8 min de lecture · Programme d'histoire-géographie du cycle 4 (BOEN n° 31 du 30 juillet 2020), « Se repérer dans le temps : construire des repères historiques » et repères annuels de programmation des classes de 5e, 4e et 3e

Situer un fait, l'ordonner, repérer une rupture : la compétence chronologique du cycle 4, avec les périodes à connaître et une méthode pour compléter une frise à l'écrit.

Ce que le jury attend

Le second écrit mêle histoire, géographie et enseignement moral et civique. L'arrêté du 17 avril 2025 précise que les questions évaluent la maîtrise de **repères spatiaux, chronologiques** et de connaissances fondamentales, et que le candidat doit répondre en rédigeant « de manière claire et argumentée », ou compléter « une carte, un croquis, un schéma, ou une frise chronologique ». Il ne suffit donc pas de savoir qu'un événement a eu lieu : il faut le **placer dans une période**, le **mettre en relation** avec ce qui le précède ou le suit, et savoir l'écrire au bon endroit de la frise.

Se repérer dans le temps : quatre gestes

Le programme de cycle 4 décline la compétence « se repérer dans le temps » en quatre attendus. Ils structurent toute la méthode de cette fiche.

- **Situer un fait** dans une époque ou une période donnée.
- **Ordonner des faits** les uns par rapport aux autres.
- **Mettre en relation** des faits d'une même époque ou d'une même période.
- **Identifier des continuités et des ruptures** pour s'approprier la périodisation de l'histoire, et pratiquer des allers-retours conscients au sein de la chronologie.

Le dernier point est le plus souvent oublié. Une frise ne se limite pas à aligner des dates : elle montre où une période commence et où elle s'arrête, et ce qui change. Par exemple, 1870-1871 est une rupture dans l'histoire politique française : l'enjeu devient alors de faire l'unité nationale autour de la République, qui reste pourtant contestée jusqu'à la loi de séparation des Églises et de l'État. La date ne suffit pas ; c'est la mise en relation qui donne le sens.

> **DÉFINITION**
>
> **Périodisation** : découpage du temps historique en périodes qui ont chacune des caractéristiques propres. Le programme de cycle 4 la présente comme une progression chronologique, organisée par thèmes et sous-thèmes.

Les repères du programme

Le programme de cycle 4 est construit selon une **progression chronologique** : les élèves ont abordé toutes les grandes périodes de l'histoire avant la fin de la scolarité obligatoire. Pour un candidat, les repères à maîtriser sont ceux des **repères annuels de programmation**. Les dates et les formulations ci-dessous sont celles du programme.

Classe de 5e : du VIe au XVIIe siècle

- **Chrétientés et islam (VIe-XIIIe siècles)** : la période « de Justinien à la prise de Bagdad par les Mongols (1258) ». Le programme présente la classe de 5e comme couvrant « du Moyen-Âge à la Renaissance ».
- **Société, Église et pouvoir politique dans l'Occident féodal (XIe-XVe siècles)** : une période qui couvre le Moyen Âge central et tardif, jusqu'au XVe siècle.
- **Transformations de l'Europe et ouverture sur le monde (XVIe et XVIIe siècles)** : la Renaissance, les réformes religieuses et l'affirmation de la monarchie, du prince de la Renaissance au roi absolu.

Classe de 4e : du XVIIIe au XIXe siècle

- **Le XVIIIe siècle, Lumières et révolutions** : les Lumières, les révolutions et les changements politiques, sociaux et économiques de l'Europe et de la France.
- **L'Europe et le monde au XIXe siècle** : la révolution industrielle, les conquêtes coloniales et la révolution de **1848**, qui traverse l'Europe.
- **Société, culture et politique dans la France du XIXe siècle** : le programme parle de « 1815 à 1870 » pour la conquête du vote, puis de la Troisième République après **1870-1871**.

Classe de 3e : du XXe siècle à aujourd'hui

- **L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945)** : la Première Guerre mondiale, les démocraties fragilisées et les expériences totalitaires de l'entre-deux-guerres, la Seconde Guerre mondiale. Le programme mentionne le **génocide des Arméniens en 1915**.
- **Le monde depuis 1945** : l'effondrement des empires coloniaux, la guerre froide, puis le monde après **1989**.
- **Françaises et Français dans une République repensée** : la refondation de la République (**1944-1947**), la Ve République à partir de **1958**.

EXEMPLE

Une question demande de placer sur une frise les repères suivants : *Première Guerre mondiale*, *révolution de 1848*, *Troisième République*, *prise de Bagdad par les Mongols*.

- *Prise de Bagdad par les Mongols* : 1258, au cœur du thème des Chrétientés et de l'islam (5e).
- *Révolution de 1848* : en milieu du XIXe siècle, dans le thème sur l'Europe et le monde au XIXe siècle (4e).
- *Troisième République* : installée après 1870-1871, dans le thème sur la France du XIXe siècle (4e).
- *Première Guerre mondiale* : dans la période 1914-1945 (3e).

L'ordre de la frise est donc : 1258, 1848, après 1870-1871, puis 1914. Le candidat justifie chaque place par la période à laquelle le fait appartient.

Construire une frise à l'écrit

Une frise se construit en quatre temps, dans cet ordre.

1. **Lire le sujet et repérer les repères demandés.** Une date donnée dans l'énoncé a souvent une place imposée ; une période doit être placée sur un intervalle, pas sur un point.
2. **Tracer l'axe et ses graduations.** L'échelle doit rester cohérente d'un bout à l'autre de la frise : un intervalle égal doit toujours représenter la même durée.
3. **Placer les repères certains d'abord** (les dates précises), puis les périodes qui les encadrent.
4. **Vérifier les ruptures.** Un changement de régime, une guerre ou une abolition marque une frontière ; il faut la faire apparaître sur la frise.

MÉTHODE

1. **Identifier la période** de chaque fait (cycle 4 : 5e, 4e ou 3e).
2. **Situer** le fait par rapport à une date repère du programme.
3. **Ordonner** les faits entre eux, du plus ancien au plus récent.
4. **Justifier** la place : « *Les Mongols prennent Bagdad en 1258 : le fait se place au XIIIe siècle, avant la révolution de 1848, qui relève du XIXe siècle.* »

Les pièges

- **Confondre siècle et date.** Un siècle est une période longue ; une date précise est un point sur l'axe. Une réponse « au XIXe siècle » n'indique pas l'année.

- **Ranger par thème au lieu de par époque.** La frise suit la chronologie. Deux faits d'un même thème peuvent être séparés de plusieurs siècles.
- **Placer une période comme un point.** La Troisième République s'installe après 1870-1871 : elle occupe un intervalle sur la frise, pas une date unique. Le candidat doit la tracer comme telle.
- **Inventer une date absente du programme.** Si le sujet ne donne pas une date, le candidat doit la trouver dans les repères du programme ou la laisser comme une période. Une date ajoutée de mémoire, sans source, risque d'être fausse.

> **À RETENIR**
>
> - Se repérer dans le temps : **situer**, **ordonner**, **mettre en relation**, **identifier continuités et ruptures**.
> - Le programme du cycle 4 suit une **progression chronologique** : 5e (VIe-XVIIe siècles), 4e (XVIIIe-XIXe siècles), 3e (1914 à aujourd'hui).
> - Une frise se complète par **périodes encadrées par des dates repères**, et chaque place se justifie.
> - Les dates à maîtriser sont celles des repères du programme ; hors programme, on ne place pas une date sans source.

Pour aller plus loin

Les repères chronologiques servent aussi aux autres notions de cette discipline. La notion sur les repères spatiaux, cartes et croquis montre comment combiner une carte et une frise dans une même question. La notion sur la Seconde Guerre mondiale et la France occupée applique la périodisation à un cas précis. Pour s'entraîner, les exercices et le quiz de cette notion proposent des frises à compléter.

Sources

1. Programme d'histoire-géographie du cycle 4 (BOEN n° 31 du 30 juillet 2020), tel que publié par Eduscol, section « Compétences travaillées » : « Se repérer dans le temps : construire des repères historiques » (quatre attendus) ; présentation de l'histoire au cycle 4 : progression chronologique et repères de programmation, consulté le 03/11/2026
2. Programme d'histoire-géographie du cycle 4 (BOEN n° 31 du 30 juillet 2020), repères annuels de programmation : 5e thème 1 (VIe-XIIIe siècles, « de Justinien à la prise de Bagdad par les Mongols (1258) ») ; 5e thème 2 (XIe-XVe siècles) ; 5e thème 3 (XVIe et XVIIe siècles) ; 4e thème 1 (XVIIIe siècle, « de la mort de Louis XIV ») ; 4e thème 2 (XIXe siècle, 1848) ; 4e thème 3 (« de 1815 à 1870 », « de 1870 et 1871 ») ; 3e thème 1 (« 1914-1945 », génocide des Arméniens en 1915) ; 3e thème 2 (« depuis 1945 », « après 1989 ») ; 3e thème 3 (1944-1947, 1958), consulté le 03/11/2026
3. Arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement de professeurs des écoles (NOR MENH2511180A), art. 18, A, 2° (écrit 2 : « repères spatiaux, chronologiques et connaissances

fondamentales »… « compléter… une frise chronologique »), consulté le 03/11/2026

Rédigée le 03/11/2026, vérifiée par un second relecteur le 03/11/2026.

travail-industrie.com · CRPE · document de révision indépendant, sans lien avec l'Éducation nationale ; il ne remplace pas les textes de référence.

Fiche en ligne : https://travail-industrie.com/concours/crpe/histoire-geographie-emc/reperes-chronologiques · Quiz de la notion : https://travail-industrie.com/nos-formations-en-ligne/quizz/crpe-histoire-geographie-emc-reperes-chronologiques
Généré le 03/11/2026.